

2025

Diagnostic Trame Verte et Bleue

Piémont des Vosges

Kintzheim



alsace.lpo.fr

Agir pour
la biodiversité



Présentation.....4

Les espaces naturels.....6

Les éléments du SRCE.....8

La fragmentation du territoire.. 10

Les réseaux écologiques12

La biodiversité 14

La faune.....15

La flore.....17

Les habitats.....18

A éviter.....19

Déclinaisons locales et perspectives 20

ANNEXES

Fiches propositions

Fiches actions

La LPO et la TVB

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) – Alsace est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité. Son activité s'articule autour de 4 grandes missions : protection des espèces, protection des espaces, éducation et sensibilisation, et le secours à la faune sauvage en détresse.

La Trame Verte et Bleue (TVB) est une politique qui a pour objectif de réduire la perte de la biodiversité, en maintenant et en reconstituant un réseau de milieux favorables pour que les espèces animales et végétales puissent accomplir leur cycle de vie. Elle s'appuie sur le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) qui cartographie les éléments tels que les Réservoirs de Biodiversité (RB) et les Corridors Écologiques (CE) les reliant.

La **Trame Verte** se divise en 3 sous-trames principales : arborée (haie, bois, bosquets, etc), herbacée (prairies, bandes herbeuses, etc), et cultivée (champs, vignes, etc).

La **Trame Bleue** quant à elle est formée des éléments en lien avec l'eau tels que les cours d'eau, canaux, fossés, plans d'eau, étangs, mares, et les zones humides.

Dans ce contexte, la LPO a réalisé un diagnostic de la TVB sur le territoire de la commune de Kintzheim. Il pourra servir à l'élaboration de projets communaux plus précis à l'avenir. La commune pourra alors solliciter l'outil de l'Appel à Projet Trame Verte et Bleue en son nom ou en collaboration avec d'autres collectivités ou acteurs locaux.

Appel à Projet Trame Verte et Bleue :

<https://www.grandest.fr/appeal-a-projet/appeal-a-projets-trame-verte-et-bleue-grand-est/>





Présentation

Contexte géographique

Située à l'Ouest de Sélestat, la commune de Kintzheim s'étend sur une surface de 1880 ha, à cheval sur les régions naturelles du massif vosgien et de la plaine du Rhin supérieur, entre 176 m et 521 m d'altitude. La commune comptait 1680 habitants en 2021.

Son ban communal comporte trois grandes entités naturelles que sont, d'Ouest en Est, la forêt avec le massif des Vosges méridionales, les collines sous-vosgiennes avec le vignoble, et une petite partie en plaine avec ses cultures céréalières. On outre, on observe des prairies humides sur une petite partie de la Vancelle-Gare, l'annexe de Kintzheim.

Le paysage est parcouru dans la partie forestière du Nord au Sud par plusieurs petits ruisseaux. La Lièpvrette traverse le territoire sur une petite distance à La Vancelle-Gare et le Mittelgraben serpente dans la partie agricole en plaine.

La commune se trouve à l'intersection de la D159 reliant Sélestat au Haut-Koenigsbourg et la route des vins (D35), qui relie Kintzheim à Châtenois au Nord et à Orschwiller au Sud. A l'Ouest, le territoire est traversé par la D1059 à La Vancelle-Gare.

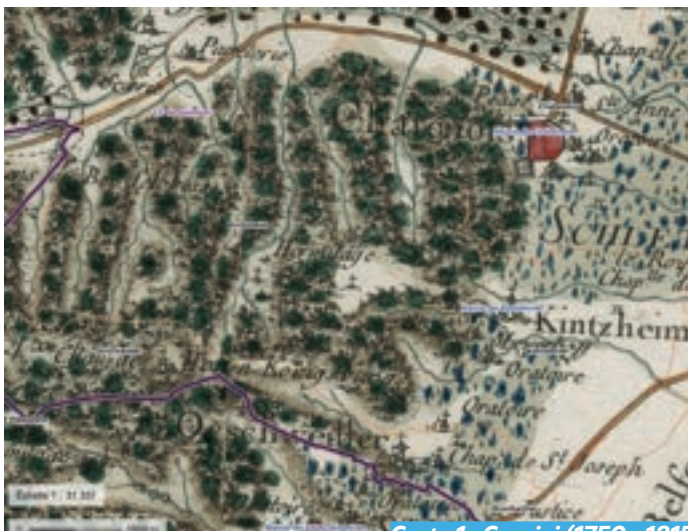
D'un point de vue administratif, Kintzheim est rattaché à l'arrondissement de Sélestat-Erstein, et à la Communauté de Communes de Sélestat.

Contexte historique

L'histoire récente du territoire, depuis son appropriation humaine, a vu la transformation du paysage de plaine en terres agricoles de grandes cultures et de prairies et de vignes sur le piémont. La forêt sur les flancs des montagnes a été plus ou moins exploitée selon les besoins et les périodes. Des villages, dont celui de Kintzheim, se sont implantés au pied de celles-ci.

Le massif des Vosges centrales était couvert par la forêt au XVIIIe siècle, mais beaucoup plus clairsemé avec de nombreuses clairières. Les massifs forestiers étaient moins étendus, mais depuis quelques années certaines zones ont été laissées en friche entraînant une fermeture du paysage à l'exemple des pentes du Hahnenberg.

Les photographies aériennes des années 1950 révèlent la présence de nombreuses petites parcelles cultivées avec différentes cultures, ainsi que de nombreux arbres et vergers à l'Est de la commune. La taille des parcelles agricoles de l'époque a depuis augmenté et elles sont majoritairement cultivées avec de la vigne sur le piémont. En plaine, les anciens pâturages communaux sont aujourd'hui occupés par des cultures céréalières. De nombreux arbres ont également disparu.



Carte 1 : Cassini (1750 - 1815)

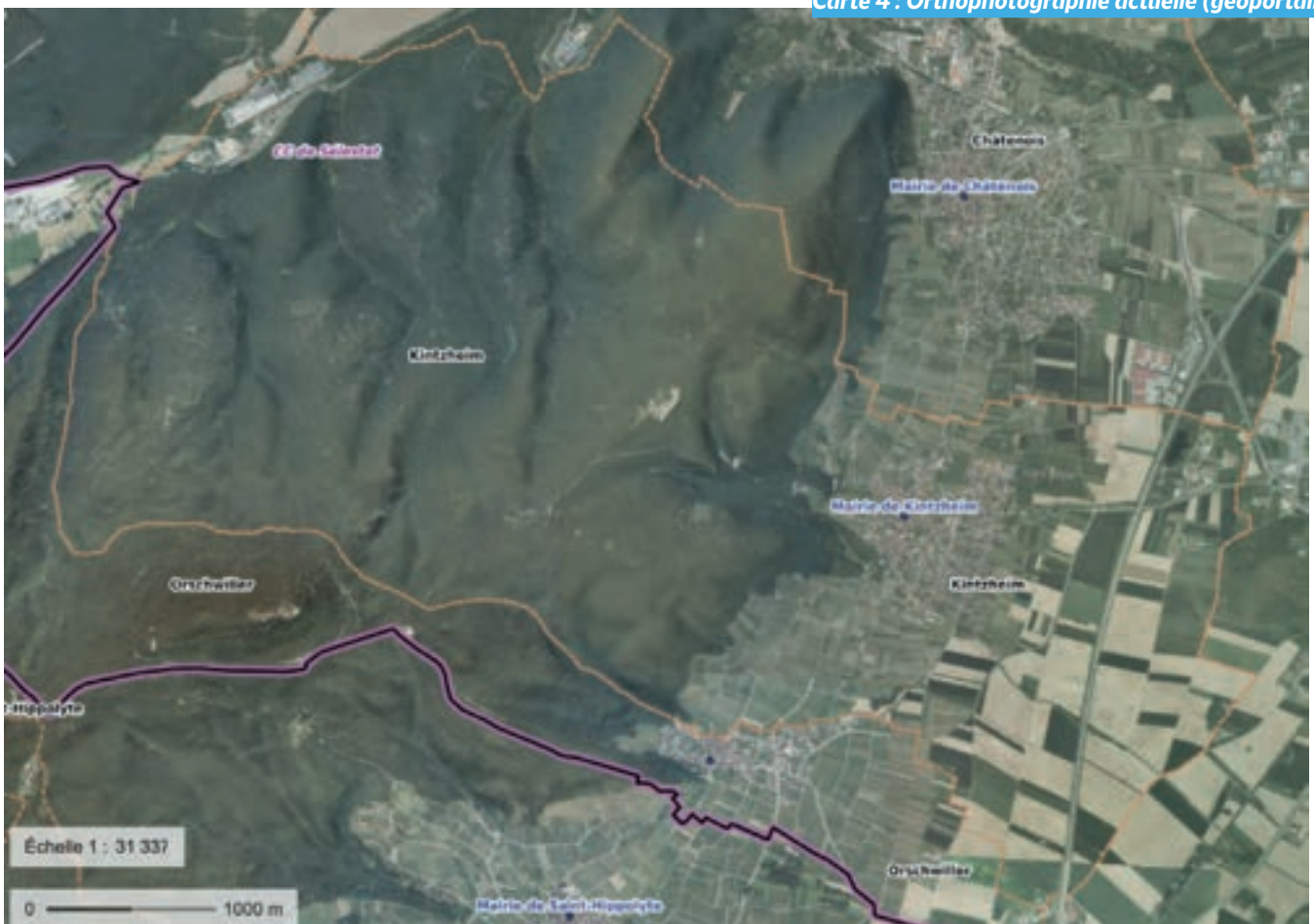


Carte 2 : État major (1820 - 1880)

Carte 3 : Orthophotographie des années 1950 (géoportail)



Carte 4 : Orthophotographie actuelle (géoportail)



Les espaces naturels

1 LES ESPACES PROTÉGÉS

Selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), un espace protégé est « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ». La désignation des espaces naturels protégés est une composante majeure des stratégies de protection et de gestion du patrimoine naturel, traduit par les différents outils de protection disponibles.

Aucun espace protégé n'est présent sur le ban communal. En revanche, Kintzheim est liée à 2 sites Natura 2000 (ZSC et ZPS) et à 2 Arrêtés de Protection de Biotope par les corridors CN4 et C168.

- Les ZSC (Zones Spéciales de Conservation) sont liées à la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales d'intérêt patrimonial.
- Les ZPS (Zone de Protection Spéciale) sont des zones importantes pour la conservation des oiseaux.
- Les APB (Arrêtés de Protection de Biotope) protègent les habitats nécessaires au cycle de vie des espèces protégées qu'ils ciblent.

ZSC N° FR4201797 « Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin », qui protège notamment les dernières forêts alluviales de la vallée du Rhin.

ZPS N°FR4212813 « Ried de Colmar à Sélestat, Bas-Rhin », qui protège la zone humide de la plaine d'Alsace avec une mosaïque d'habitats remarquables et une faune et une flore de grande valeur patrimoniale. La vaste zone humide du Ried Bas-Rhin est notamment utilisée par une grande diversité d'oiseaux en migration mais également en période de reproduction.

APB N°FR3800937 « Mesures de compensation des sablières Léonhart ». Cet arrêté a été pris pour protéger l'habitat de quatre espèces de la flore de zones humides (Calamagrostis des marais, Stellaire des marais, Gesse des marais et Orge faux-seigle). Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace est chargé de la gestion du site.

Par le corridor CN4 la commune est liée au « **Massif de l'Ortenbourg** » protégé par l'APB N°FR3800130 au Nord sur la commune de Scherwiller. Cet arrêté protège un certain nombre d'espèces de la flore et de la faune remarquable, comme le Faucon pèlerin et le Lézard vert.

2 LES ZONES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES

Une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est présente sur le secteur d'étude. De plus, la commune est directement liée par les corridors CN4 et C168 à 4 ZNIEFF.

Les ZNIEFF de type 1 correspondent aux zones les plus remarquables en biodiversité, tandis que les ZNIEFF de type 2 sont de grands ensembles naturels peu modifiés, favorables à de nombreuses espèces.

Kintzheim est directement concernée par :

ZNIEFF de type 1 N° 420030432 « Cours, boisements et prairies humides de la Lièpvrette et du Giessen de Lièpvre à Châtenois » sur une petite zone à la Vancelle-Gare, l'annexe de Kintzheim ; cette ZNIEFF suit le Giessen, et deux de ses affluents, le Muehlbach et la Lièpvrette, avec leurs milieux associés. Les cours d'eau concernés présentent une qualité physico-chimique remarquable ainsi qu'une dynamique alluviale préservée sur certains secteurs.

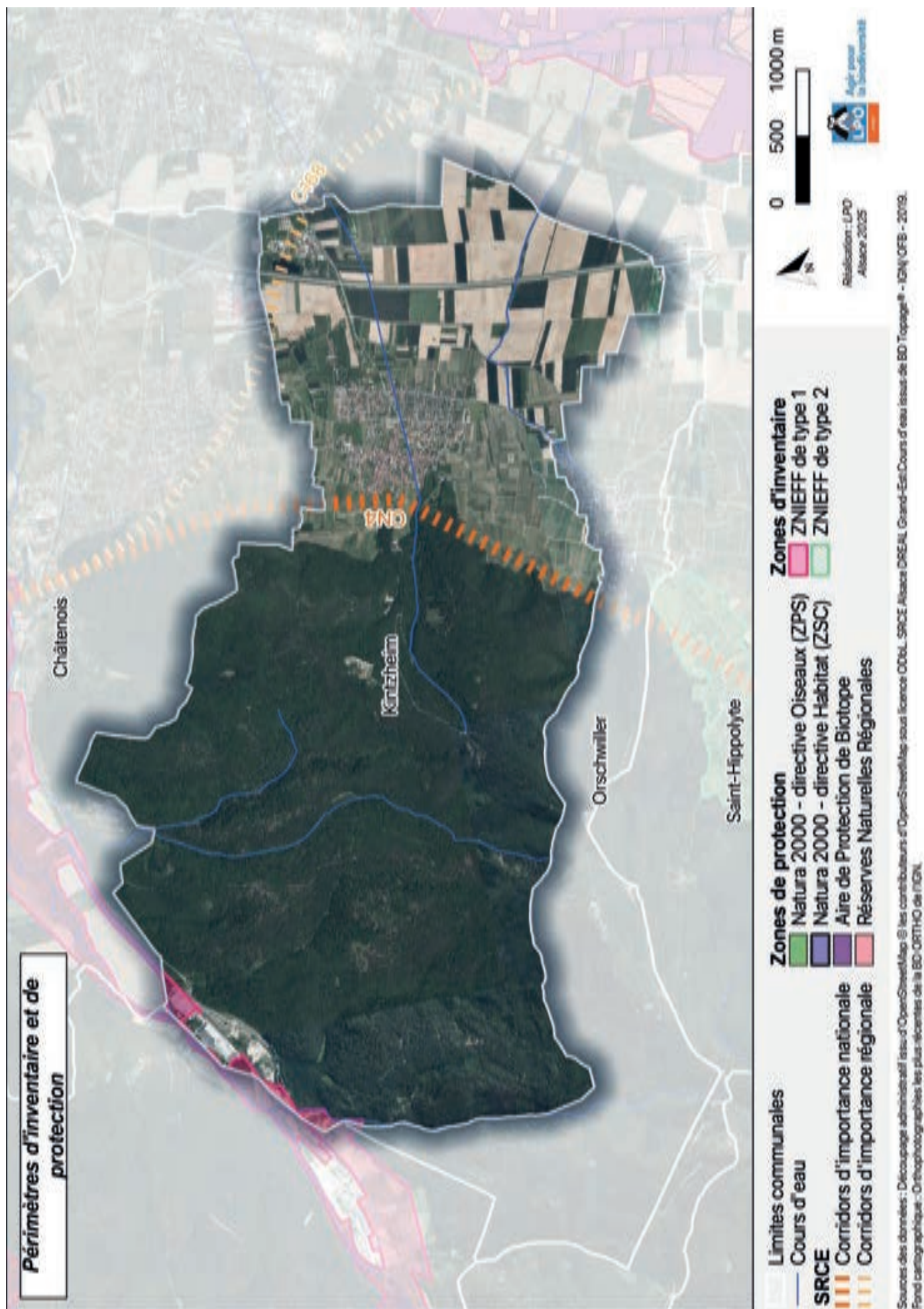
La ripisylve est quasi continue sur les trois cours d'eau, constituée d'un cordon d'aulnaie à frêne. Les prairies humides inondables présentent une diversité floristique remarquable avec, entre autres, 2 espèces protégées en Alsace, l'Œnanthe à feuilles de peucedan et le Scorzonère humble. Ces prairies abritent également deux papillons protégés, à savoir l'Azuré des paluds et l'Azuré de la sanguisorbe. Au sein de ces prairies, un autre papillon protégé, le Cuivré des marais, dont la chenille se nourrit d'oseilles sauvages, est bien présent. La vallée du Giessen constitue un corridor biologique important pour la faune depuis les Vosges cristallines et le piémont jusqu'à la plaine du Ried de Sélestat.

Les trois ZNIEFF ci-dessous sont connectées à Kintzheim via les corridors CN4 et CN168 du SRCE :

ZNIEFF de type 1 N°420007163 « Ried du Brunnenwasser et Marais des Rohrmatten à Sélestat », constituée par une mosaïque de milieux ouverts notamment humides et de boisements typiques des rieds, et d'un réseau dense de cours d'eau phréatiques. On y retrouve une grande diversité d'oiseaux, mais également une flore humide caractéristique du Ried, ainsi que des Azurés présents dans les prairies humides.

ZNIEFF de type 1 N° 420007193 « Forêt de l'Illwald, Ried de l'Ill et de ses affluents à Sélestat ». Cette zone incluse dans le vaste périmètre d'inondabilité de l'Ill est caractérisée par un ensemble bocager important. Il s'agit d'une mosaïque de milieux ouverts (prairies intensives, lambeaux de prairies extensives, mégaphorbiaies, roselières), de boisements typiques des rieds de type chênaie-frênaie à charmes et de peupleraies artificielles. Cet ensemble est particulièrement remarquable pour la diversité faunistique, dont des insectes et des oiseaux, et floristique avec de nombreuses espèces des zones humides.

ZNIEFF de type 2 N° 420030443 « Zone inondable de l'Ill de Colmar à Illkirch-Graffenstaden ». Ces zones inondables abritent une richesse floristique et faunistique importante avec 171 espèces déterminantes dont l'Iris de Sibérie, le Choin noirâtre, la Loutre et le Castor. Cette zone comprend la totalité des espèces remarquables du Ried. Quelques secteurs présentent encore une dynamique fluviale et un réseau de prairies qui contribuent à la diversité des milieux.



Les éléments du SRCE

1 LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée. Les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante.

Les réservoirs de biodiversité comprennent tout ou partie des espaces protégés et les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité.

La commune se situe à proximité de deux réservoirs de biodiversité d'importance régionale :

Ried Centre Alsace (RB46)

Ce réservoir très étendu de 13000 ha se trouve à l'Est de la commune. Il revêt une importance particulière pour les espèces des cours d'eau, des milieux forestiers et des milieux ouverts humides. De nombreuses

espèces y ont été recensées telles que le Sonneur à ventre jaune, la Noctule de Leisler, le Chat forestier, l'Hypolaïs icterine, l'Agrion de Mercure, l'Azuré des paluds, le Criquet des roseaux ou l'Écrevisse à pieds blancs. Citons également des espèces et habitats patrimoniaux, tels que le Courlis cendré, le Cuivré des marais ou la Lamproie de Planer.

Les Vallées du Giessen et de la Lièpvrette (RB52)

Ce réservoir de 600 ha suit les cours d'eau du Giessen et de la Lièpvrette avec leurs milieux humides associés. Il se trouve au Nord-Ouest de la commune.

Il revêt une importance particulière pour les espèces des cours d'eau, des milieux forestiers et des milieux ouverts humides et pour les espèces telles que le Léopard vert, la Noctule de Leisler, le Chat sauvage, le Lynx boréal, les Azuré des paluds et de la sanguisorbe.

2 LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Les réservoirs de biodiversité sont reliés par des corridors écologiques. Ils permettent la circulation des animaux entre les réservoirs et la diffusion des plantes. Ils sont essentiels au bon fonctionnement des écosystèmes et à la préservation de la biodiversité.

La commune est concernée par deux corridors :

Piémont vosgien et collines sous-vosgiennes (CN4). Ce corridor d'intérêt national relie l'Allemagne et la Franche Comté selon un axe Nord-Sud. Il est composé principalement de milieux thermophiles (pelouses, forêts, lisières, talus, murets...), ainsi que les milieux rocheux et falaises.

Le corridor C168 d'intérêt régional passe dans la partie Nord-Est du territoire et relie le RB52 (Vallées du Giessen et de la Lièpvrette) avec le RB46 (Ried Centre Alsace).

Il s'agit d'un corridor permettant le déplacement des espèces telles que l'Azuré des paluds et de la sanguisorbe, le Tarier des prés et le Chat sauvage en reliant le Giessen avec le Ried. D'après le SRCE, il paraît dans un état fonctionnel non satisfaisant, et est de ce fait à restaurer.



Chemin agricole bordé d'une haie



La fragmentation du territoire

1 L'ESPACE URBAIN

Les zones urbanisées représentent environ 5% sur le ban de Kintzheim. Au cours des dernières décennies, le village s'est progressivement étendu le long des axes de circulation, avec des lotissements composés de maisons individuelles entourées de jardins. Avec la création du parc d'attraction Cigoland à côté de l'autoroute A35 et la zone artisanale à la Vancelle-Gare, la surface urbanisée a triplé depuis les années 1950.

La présence de jardins entourant les habitations complète la trame verte. Ces espaces sont également de potentiels sites accueillants pour la faune sauvage à condition que les espaces verts soient entretenus de manière écologique.

La zone artisanale à la Vancelle-Gare comporte également quelques espaces verts, sous forme de pelouses, de haies et d'arbres, qui

peuvent constituer des corridors en pas japonais, à condition d'être gérés extensivement.

L'éclairage public et toutes les sources de lumière domestique peuvent également avoir un impact non négligeable sur la faune, en désorientant les animaux nocturnes. L'éclairage nocturne peut donc être un élément de fragmentation du territoire pour ces espèces. On parle de **trame noire**, définie comme un ensemble connecté de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques, dont l'identification tient compte d'un niveau d'obscurité suffisant pour la biodiversité nocturne.

2 LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Le territoire de Kintzheim est traversé par l'autoroute A35 et en parallèle par la route de vin D35 du Nord au Sud. Les deux axes présentent une barrière importante pour les déplacements de la faune entre la partie boisée et la plaine. La concentration de sites touristiques de renom dans la région, (Château du Haut-Koenigsbourg, la Volerie des Aigles, la Montagne des Singes et Cigoland) attire un flux incessant de visiteurs, engendrant ainsi un trafic dense, même sur les routes secondaires telles que les départementales D901 et D159, fragmentant davantage le paysage local.

La D1059 au Nord-Ouest du territoire reliant Lièpvre à Sélestat est également très fréquentée et constitue un risque élevé de collision avec la faune.

Au total, 56 données d'animaux morts à cause d'infrastructures de transport ont été renseignées sur le territoire entre 2012 et 2023, dont une majorité de Blaireaux européens, de Renards roux, mais également quelques reptiles et amphibiens (Crapaud commun, Orvet, Coronelle lisse, Lézard des murailles...). Notons également le cas de trois Cigognes blanches et un Grand-duc d'Europe.

La plupart des cas de mortalité toutes espèces confondues est localisée le long de l'autoroute A35, l'élément le plus fragmentant dans le paysage du Piémont des Vosges.

A noter que ces données sont une sous-estimation de l'impact réel des routes. Beaucoup d'animaux accidentés n'étant pas saisi dans la base de données Faune Alsace.

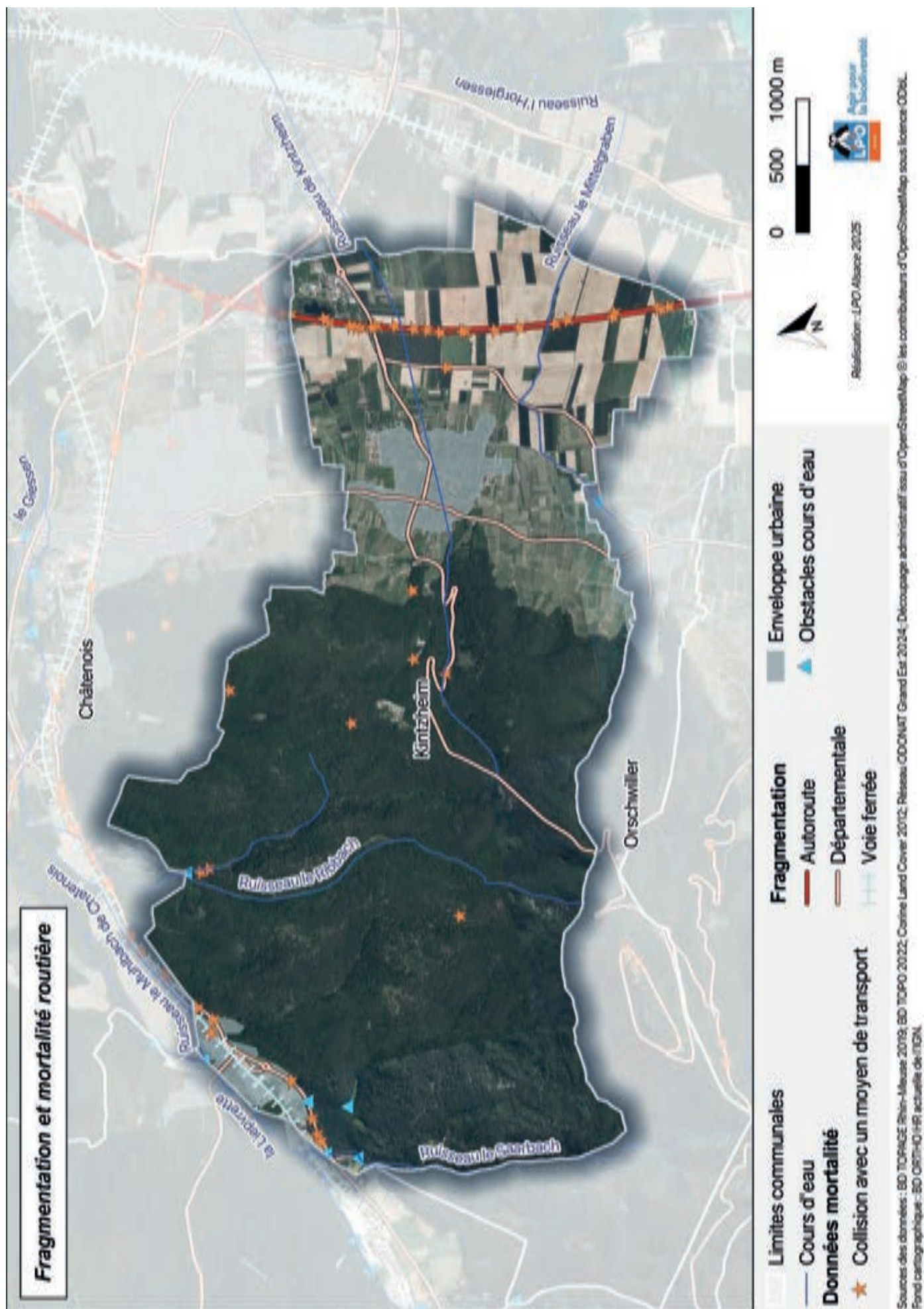
3 LES OBSTACLES SUR LES COURS D'EAU

Le paysage est parcouru dans la partie forestière du Nord au Sud par les ruisseaux Saarbach, suivie par le Grossedelbaechel et le Kaltenbrunnen et plus à l'Est par le Ribbach et l'Engelsbach. Le ruisseau de Kintzheim descend à travers la forêt jusqu'au village. La Lièpvrette traverse le territoire sur une petite distance à La Vancelle-Gare où un bras constitue le ruisseau du Muhlbach. Le Mittelgraben serpente dans la partie agricole en plaine.

Ces cours d'eau jouent de fait un rôle important pour la continuité écologique aquatique. Ils sont cependant fragmentés par un certain nombre d'ouvrages (seuils, passages busés, vannes...) pouvant constituer un obstacle physique pour des organismes aquatiques, qui n'ont alors plus accès à certains tronçons du réseau hydrographique.

Les obstacles présentés ici sont issus du Référentiel National des Obstacles à l'Écoulement (ROE) développé par l'Agence Française de la Biodiversité. Au total, 5 obstacles (seuils en rivière) à la continuité écologique ont été répertoriés sur les cours d'eau de la commune.

La continuité écologique ne doit pas être entravée par un nouvel ouvrage et doit être assurée pour les ouvrages existants.



Les réseaux écologiques

La trame verte et bleue se décompose en sous-trames (ou réseaux):

- La **sous-trame arborée** se compose des forêts, bois bosquets, haies et arbres isolés.
- La **sous-trame herbacée** se compose des prairies, pâtures, friches, bandes et chemins enherbés.
- La **sous-trame aquatique et humide** se compose des plans d'eau, étangs, mares, cours d'eau, fossés, zones humides et roselières.
- La **sous-trame agricole** se compose des cultures, agroforesterie, jachères et zones refuges.

Les sous-trames

La sous-trame arborée

La sous-trame arborée est majoritairement présente à l'Ouest du ban communal, avec la forêt communale de Kintzheim, qui s'étend sur environ 65 % du ban communal. Située sur l'étage collinéen, la forêt se distingue en deux entités géographiques : le versant alsacien avec une exposition chaude et le versant Nord-Ouest qui descend jusqu'à la vallée de la Lièpvrette parcourue par plusieurs ruisseaux, parfois longés par des aulnaies riveraines. Des linéaires de haie, d'arbustes et d'arbres isolés existent au sein du vignoble, notamment le long de la D35. Des petits bosquets se situent au Nord-Est de la commune sur des friches et des prairies et quelques vergers sont dispersés sur le territoire.



La sous-trame herbacée

Le réseau herbacé (5 % du territoire) comprend des prairies et friches au Nord-Est de la commune, ainsi que des zones herbacées entre le village et la forêt, dans le vignoble et les parcelles agricoles. La strate herbacée est visible sur plusieurs tronçons du Mittelgraben. Intramuros, on trouve des parcelles avec des arbres isolés, jouant un rôle de corridors en pas japonais. Les vergers extensifs complètent ce réseau, formant avec les prairies une ceinture verte, qui pourrait être renforcée au Sud du village. Les interrangs des vignes, bandes enherbées le long des cours d'eau, chemins et patchs herbacés dans les tournières relient les différentes prairies.



La sous-trame aquatique et humide

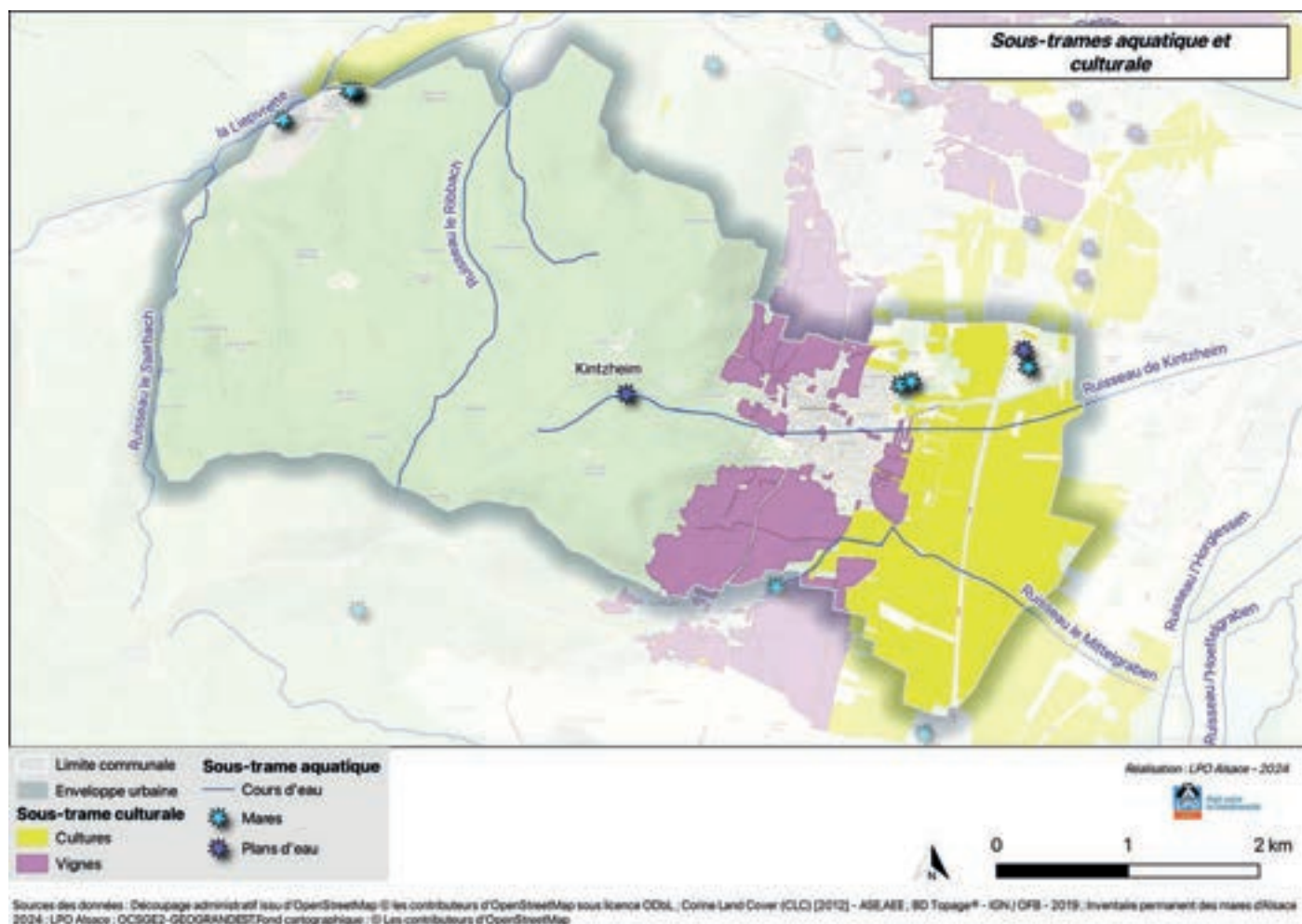
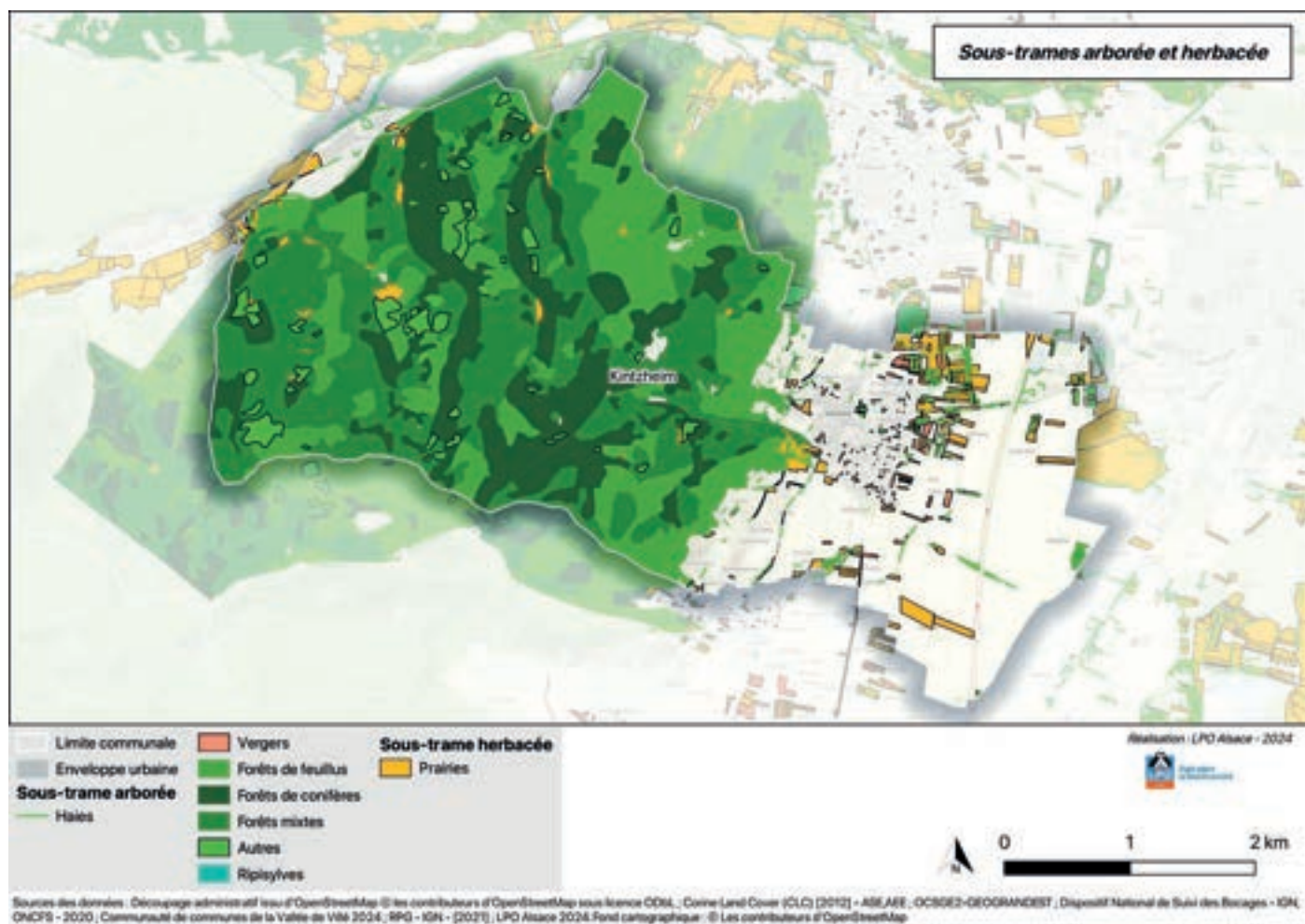
Sur le versant Nord-Ouest le paysage est parcouru dans la partie forestière par le Saabach, suivie par le Grossedelbaechel et le Kaltenbrunnen, et plus à l'Est par le Ribbach et l'Engelsbach. Ces ruisseaux suivent leurs cours naturels jusqu'au confluent avec la Lièpvrette qui traverse le territoire sur une petite distance à La Vancelle-Gare. Le ruisseau de Kintzheim descend du versant alsacien à travers la forêt en passant par un étang de pêche jusqu'au village où il se déverse dans un bassin de rétention. Le Mittelgraben serpente dans la partie agricole en plaine, sur une grande partie dépourvue de ripisylve. Plusieurs mares et plans d'eau sont également présents sur la commune, notamment situées dans le parc d'attraction Cigoland ou à l'intérieur des sites d'activités industrielles.



La sous-trame agricole

La sous-trame culturelle représente environ 28% du territoire et est dominée par la vigne qui entoure le village de part et d'autre. A l'Est, la plaine forme un paysage de grandes cultures composées essentiellement de céréales (maïs et blé). On y retrouve assez peu d'éléments paysagers, exceptés quelques arbustes le long du Mittelgraben.





La biodiversité

1 ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Qu'est ce que la biodiversité ?

La biodiversité désigne la diversité des organismes vivants et leurs interactions et s'apprécie en considérant la diversité des espèces, celle des gènes au sein de chaque espèce, ainsi que l'organisation et la diversité des écosystèmes. La biodiversité ne concerne pas seulement les espèces ou les espaces rares et/ou menacés mais aussi celles et ceux considérés comme ordinaires ou communs.

Catégorie Liste Rouge Alsace

Les espèces dites menacées sont inscrites sur la liste rouge des espèces menacées d'Alsace et/ou de France et/ou d'Europe mise en place par l'UICN*. Elles sont catégorisées en trois niveaux : « en danger critique », « en danger » ou « vulnérable » selon leur état de conservation et la dynamique de leurs populations. D'autres sont qualifiées de « quasi-menacées » quand d'autres encore sont qualifiées de « disparues » sur un territoire ou mondialement. La même méthode de classification est appliquée au niveau régional, national et international.

Statut de protection

Certaines espèces mentionnées dans les tableaux bénéficient d'un statut de protection conformément aux textes législatifs suivants :

- **Directive Oiseaux** : Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Les espèces mentionnées à l'Annexe 1 font l'objet de mesures de conservation spéciales concernant leur habitat (Désignation de Zones de protection spéciales ZPS), afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.
- **Convention de Berne** : convention du 19/9/1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. Les espèces de l'Annexe 2 sont strictement protégées.

• **Convention de Bonn** : convention du 1/11/1983 relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.

• **Législation française** : Arrêté ministériel du 29 octobre 2009. L'article 3 regroupe les espèces d'oiseaux strictement protégées et précise que les sites de reproduction et de repos de ces espèces sont également protégés.

Indice de nidification pour les oiseaux

Pour les oiseaux, il est essentiel de distinguer les espèces nicheuses de celles de passage ou en hivernage. Les espèces nicheuses reflètent la qualité des milieux favorisant leur reproduction. Les oiseaux de passage ou en hivernage recherchent nourriture et repos, nécessitant des ressources adaptées. D'autres ne font que traverser sans s'arrêter.

Les indices de nidification permettent d'établir trois niveaux en fonction de l'observation : nidification possible, probable ou certaine. Sont considérées comme nicheuses, les espèces ayant un code de nidification probable ou certaine.

Pression d'observation

Les tableaux suivants présentent qu'un échantillon de la faune et de la flore locale, en mettant en avant les espèces menacées de la liste rouge d'Alsace. Ces listes ne sont donc pas exhaustives concernant la biodiversité présente sur la commune. De plus, certains groupes n'ont pas été inventoriés car nécessitant des compétences (champignons, mousses, insectes etc.) ou des techniques spécialisées (chiroptères, poissons, etc.) pour leur inventaire.

* *Union Internationale de la Protection de la Nature*

Bon à savoir

D'où viennent les données ?

La majorité des données présentées dans ce document provient du réseau de l'Office des Données Naturalistes du Grand-Est (ODONAT Grand-Est) réunissant, en Alsace, les observations des naturalistes salariés et bénévoles des associations suivantes : Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA) pour les mammifères ; Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace (LPO Alsace) pour les oiseaux ; Association BUFO pour les amphibiens et les reptiles ; Association IMAGO pour les insectes ; Société Botanique d'Alsace (SBA) pour la flore.

Ces données sont complétées par celles de la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar pour les mollusques et par celles du Conservatoire Botanique d'Alsace (CBA) pour la flore. Enfin, des inventaires complémentaires ont été effectués par la LPO Alsace pour différents groupes taxonomiques dans le cadre du projet.

Rappel sur la propriété des données du réseau ODONAT Grand Est :

Les informations, observations et, le cas échéant, les données mises en forme, transmises par ODONAT Grand Est au mandant sont la propriété des associations dont elles sont issues. Celles-ci consentent un droit d'usage au mandant dans le cadre exclusif de l'objet précisé à l'article 1 de la convention liant le mandant à ODONAT.

Les représentations de ces données, tableaux, graphiques, cartes, indicateurs, agrégations, dont ODONAT Grand Est en est l'auteur sont la propriété d'ODONAT Grand Est, qui consent un droit d'usage au mandant dans le cadre précisé ci-dessous.

L'usage des informations transmises par le réseau ODONAT Grand Est est autorisé pour la publication dans des rapports confidentiels, imprimés en nombre limité, et destinés au seul mandant et à son (ses) éventuel(s) commanditaire(s). Dans le cas d'une mise à disposition au public ou à un tiers de ces rapports, un rappel sur la propriété et le droit d'usage de ces informations, par exemple sous forme d'une copie du présent article de la convention, doit figurer nettement dans les rapports.

Toutes autres utilisations, la reproduction, la diffusion, la réutilisation des données pour un autre projet et la cession à des tiers sont interdites, sauf autorisation expresse.

Le mandant est tenu de citer de façon appropriée la source des données, c'est-à-dire : en faisant clairement figurer le nom des associations gestionnaires, en particulier lors de la citation des observations ; en faisant clairement figurer le nom Réseau ODONAT Grand Est en particulier lors de toute utilisation de données mises en forme. Enfin, le mandant transmettra à ODONAT Grand Est un exemplaire de la partie de son rapport incluant les données fournies par le réseau.

2 LA FAUNE

Au total, 256 espèces de la faune ont été répertoriées sur la commune. Elles concernent 15 groupes taxonomiques : amphibiens, araignées, gastéropodes, mammifères, oiseaux, reptiles ainsi que plusieurs groupes d'insectes (coléoptères, hyménoptères, cigales, mantes, odonates, orthoptères, papillons de jour, papillons de nuit et punaises).

Les Oiseaux

Parmi les oiseaux, 130 espèces ont été identifiées dont 40 sont inscrites sur la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés d'Alsace.

Oiseaux observés sur la commune et classés sur la liste rouge des oiseaux nicheurs

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classification Liste rouge	Dernière observation	Indice le plus élevé de nidification
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Disparue	2016	
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	En danger critique d'extinction	1987	
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	En danger critique d'extinction	1987	Certaine
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	En danger critique d'extinction	2018	
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	En danger critique d'extinction	2023	Possible
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	En danger	2023	
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	En danger	2022	Possible
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Vulnérable	2021	
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Vulnérable	2022	
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Vulnérable	2022	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Vulnérable	2023	Probable
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Vulnérable	1977	Possible
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	Vulnérable	2023	Probable
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Vulnérable	2023	Probable
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Vulnérable	2024	Certaine
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Vulnérable	2022	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Vulnérable	2020	Possible
Hypolaïs icterine	<i>Hippolais icterina</i>	Vulnérable	1990	Possible
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Vulnérable	2023	Probable
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	Vulnérable	2023	Possible
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Vulnérable	2023	
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	Vulnérable	2020	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Vulnérable	2023	Probable
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	Vulnérable	2021	Possible
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	Vulnérable	2023	Certaine
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Vulnérable	2023	Certaine
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Vulnérable	2023	Certaine
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Quasi-menacée	2023	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Quasi-menacée	2022	Probable
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Quasi-menacée	2022	
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	Quasi-menacée	2023	Probable
Fauvette babillarde	<i>Curruca curruca</i>	Quasi-menacée	2023	Probable
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Quasi-menacée	2023	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Quasi-menacée	2022	
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	Quasi-menacée	2016	
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Quasi-menacée	2019	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Quasi-menacée	2023	Probable
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Quasi-menacée	2023	Possible
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Quasi-menacée	2023	Probable
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Quasi-menacée	2023	Possible

Les autres espèces

Parmi les autres espèces, 23 mammifères, 6 reptiles, 17 orthoptères, 32 papillons, 3 odonates, 9 amphibiens, 29 mollusques, une espèce

de coléoptère, une espèce de cigale, une espèce d'hyménoptère, 3 espèces de punaises et la mante religieuse ont été identifiées sur la commune.

Inventaire des autres espèces observées sur la commune et classées sur la liste rouge

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classification Liste rouge	Dernière observation
Mammifères			
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Quasi-menacée	2018
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	Quasi-menacée	2021
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	Quasi-menacée	2020
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Quasi-menacée	2012
Amphibiens			
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	Quasi-menacée	2023
Orthoptères			
Criquet des pins	<i>Chorthippus vagans</i>	Quasi-menacée	2013
Papillon de jour			
Azuré des paluds	<i>Phengaris nausithous</i>	Vulnérable	2014
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	Quasi-menacée	2018
Mollusques			
Cristalline ombiliquée	<i>Vitrea contracta</i>	Vulnérable	1999
Balée commune	<i>Balea perversa</i>	Quasi-menacée	2016

Autrefois, le territoire de Kintzheim comportait des milieux humides riches en biodiversité. Cependant, l'urbanisation croissante et la fragmentation des habitats menacent les derniers refuges de la faune.

Une colonie importante de Grands Murins, une espèce rare de chauves-souris, est présente dans les combles de l'église de Kintzheim.

Certaines espèces, comme l'Azuré des paluds, ont disparu depuis 2014 des prairies humides du Val de la Lièpvrette, et le chat sauvage a été observé pour la dernière fois en 2019 sur la partie forestière.

Bien que des oiseaux tels que l'Alouette lulu, l'Hypolaïs polyglotte, la Huppe fasciée et le Lièvre d'Europe soient encore présents dans les espaces ouverts du vignoble et des grandes cultures, il est essentiel de protéger ces habitats en plantant des haies, ainsi que d'adapter la gestion des fossés humides et des ourlets herbeux en pratiquant une fauche tardive.



Grand murin

Le Grand murin est une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Elle est essentiellement forestière mais fréquente aussi les milieux mixtes composés de haies, de prairies et de bois. Ses colonies de reproduction se situent dans les combles et les clochers.

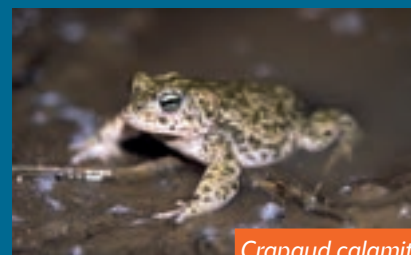
© Eric Buchel



Huppe fasciée

La Huppe Fasciée affectionne les zones sèches et ensoleillées, où elle trouve des cavités pour nicher et des zones dégagées pour chasser. Sur la commune, on la retrouve dans le vignoble où l'intégration de nichoirs dans les murets et l'enherbement des inter-rangs et des abords de vigne lui est favorable.

© Florian Girardin



Crapaud calamite

Le Crapaud calamite est une espèce pionnière qui fréquente des milieux chauds et secs avec une végétation assez clairsemée et des sols meubles. Ce crapaud se reproduit dans des zones humides de faible profondeur avec peu de végétation et un ensoleillement important.

© Eric Buchel

3 LA FLORE

Au total, 143 espèces de la flore ont été répertoriées sur la commune avec 3 groupes taxonomiques : Plantes à fleurs, fougères et bryophytes.

Inventaire de la flore classée sur la liste rouge

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classification Liste rouge	Dernière observation
Gagée des prés	<i>Gagea pratensis</i>	En danger	2012
Cormier, Sorbier domestique	<i>Sorbus domestica</i>	Quasi-menacée	2012
Orme lisse	<i>Ulmus laevis</i> Pall	Quasi-menacée	2000
Violette blanche	<i>Viola alba</i> Besser	Quasi-menacée	2009

Données historiques avant 1980

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classification Liste rouge	Dernière observation
Achillée noble	<i>Achillea nobilis</i>	Vulnérable	1913
Lis martagon	<i>Lilium martagon</i>	Quasi-menacée	1913
Digitale à grandes fleurs	<i>Digitalis grandiflora</i>	Quasi-menacée	1913

La flore de Kintzheim, autrefois très riche, s'est appauvrie au cours des dernières décennies. La diversité floristique est étroitement liée aux pratiques de gestion du territoire. La conversion des petites parcelles et prairies en cultures intensives et la monoculture de vigne sont les principales causes de la dégradation des habitats. En forêt, la planta-

tion en futaie régulière et dense limite le développement des espèces arbustives en sous-étage. Dans le vignoble, seule une gestion écologique des interrangs, ainsi qu'une fauche tardive des talus, des bandes enherbées et des fossés humides, permettent à la flore de s'épanouir.



Gagée des prés

La Gagée des prés est une petite plante à bulbe avec des fleurs jaunes formant une étoile. Elle pousse dans des rocaillies dans les vignes ou dans les pâturages. Elle a beaucoup souffert des pratiques d'agricultures actuelles, ce qui s'est traduit par une disparition sur la commune.

© Luc Dietrich, CEN Alsace



Violette blanche

La Violette blanche d'origine méditerranéenne, est une plante à fleurs qui est présente en lisière de forêts et sur des friches proches des zones habitées.

© Eric Brunissen

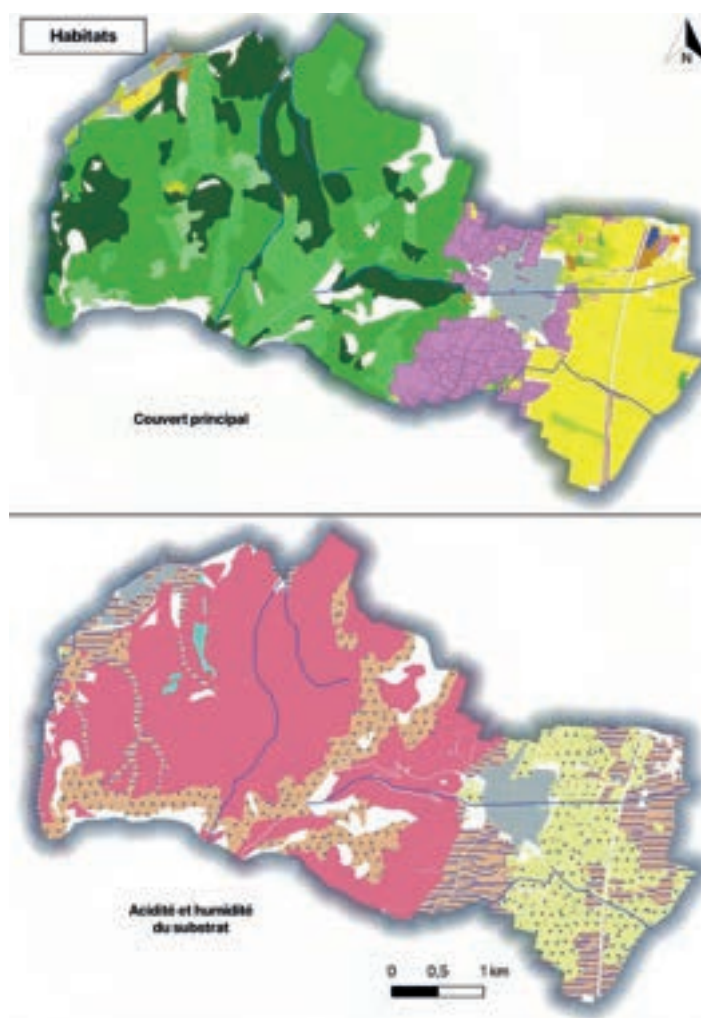


Cormier

Le Cormier ou Sorbier domestique est un arbre qui donne des fruits verts tachetés de brun-rougeâtre ressemblant à des petites pommes très appréciées des petits mammifères.

© Arbre et paysages

4 LES HABITATS



- Sur une large partie Ouest du ban, différents habitats forestiers avec en majorité des forêts matures de résineux ou de feuillus sont sur un sol principalement acide et sec, parfois mésique voire humide en fond de vallon. Quelques zones sont sur un substrat majoritairement basique au niveau du Kraehenthal ;
- Le vignoble au Nord et au Sud de la commune est situé sur divers substrats : acides et sec, légèrement acide et humide ou neutre et mésique selon un gradient Ouest-Est.
- À l'Est du ban, sur un substrat principalement neutre et mésique, ou en limite Est légèrement acide et humide, on trouve principalement des cultures annuelles. Au Nord de cette zone, il y a une zone d'habitats prairiaux.

A l'exception de quelques zones au Nord du Tannenwald et à l'Ouest du Hahnenberg, de l'étage montagnard en situation océanique, les habitats de Kintzheim se situent à l'étage collinéen en situation subocéanique sous ombroclimat humide.

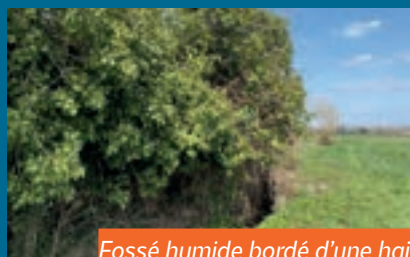
Concernant les couverts et substrats présents, on peut distinguer 4 zones :

- A l'Ouest, autour de La Vancelle-Gare, des cultures et des prairies sont implantées sur un sol légèrement acide et humide ;



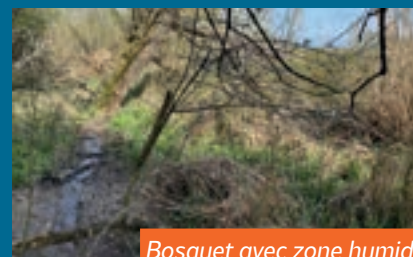
Limite de parcelle en branchages

Les branchages utilisés comme clôture servent de refuge aux insectes et aux petits mammifères, créent un lien écologique entre les vergers, les haies et les bois environnants, tout en offrant une protection contre le vent et en limitant l'érosion des sols.



Fossé humide bordé d'une haie

Un fossé humide bordé d'une haie offre un refuge pour des espèces en quête de fraîcheur et d'humidité, surtout en période de sécheresse. La haie fournit un abri pour les oiseaux, les petits mammifères et les insectes, tout en servant de corridor écologique favorisant leurs déplacements.



Bosquet avec zone humide

Le bosquet avec une zone humide proche d'Orschwiller est un des rares refuges pour des amphibiens et les oiseaux sur la partie agricole.

5 A ÉVITER

Fossé humide sans végétation sur les berges



Utilisation de pesticide dans le vignoble



Retenue d'eau en béton couverte de lentilles d'eau



Déclinaisons locales et perspectives

Découpage du territoire

Afin de mieux comprendre les enjeux présents sur la commune, ils seront présentés selon les 5 entités paysagères identifiées sur la commune :

1. La forêt
2. Le vignoble
3. Les zones aquatiques et humides et les milieux prairiaux
4. La zone agricole
5. La zone urbanisée

Ces entités ont été définies selon les habitats présents et le contexte paysager afin de faciliter la lecture du territoire mais ne sont pas de véritables entités biogéographiques à proprement parler.

Les perspectives

Les fiches propositions

Afin d'améliorer la qualité de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de la commune, des propositions de gestion et d'améliorations favorables à la biodiversité sont réalisées au regard du contexte et des enjeux identifiés sur les différents secteurs.

Les fiches actions

Lorsqu'un projet est identifié, une fiche action est proposée, contenant les différents éléments liés à la réalisation de ce projet. Plusieurs options peuvent être proposées et ces fiches sont amenées à évoluer pour s'ajuster aux contraintes et aux attentes suite aux échanges avec les différents acteurs.

Les 4 fiches actions sont classées par ordre de priorité en fonction de l'importance du secteur pour la biodiversité sur la commune.

Les critères permettant d'identifier ces propositions et actions se fondent exclusivement sur le potentiel écologique des sites, sans tenir compte de la propriété foncière des parcelles.

En complément

Les propositions faites dans les pages suivantes font référence aux documents généraux dans lesquels de nombreuses explications ainsi que des exemples sont fournis. Ces documents sont gratuits et téléchargeables aux liens suivants :

- BRUNISSEN E., 2020. Recueil de propositions en faveur de la Trame Verte et Bleue, AERM - DREAL Grand Est - LPO Alsace, 160p. [TVB Propositions générales 2020.pdf](#)
- BRUNISSEN E., 2019. Guide technique de gestion écologique des corridors écologiques et autres éléments de la Trame Verte et Bleue, AERM - DREAL Grand Est - Région Grand-Est - LPO Alsace : 64 p. [TVB Guide technique de gestion 2019.pdf](#)
- BRUNISSEN E., 2020. Grandes infrastructures linéaires et Trame Verte et Bleue. Guide de gestion écologique de la végétation et autres propositions en faveur de la biodiversité, AERM - DREAL Grand Est - LPO Alsace : 125 p. [TVB et Grandes infrastructures linéaires 2020.pdf](#)

Les mesures en faveur de la TVB peuvent également être complétées par des actions plus ciblées, par exemple :

- Action « Nature en ville » avec les citoyens ;
- Action « Biodiversité dans les champs » avec les agriculteurs ;
- Action « Renaturation des cours d'eau » avec les acteurs concernés par la GEMAPI





1 LA FORÊT

L'état actuel

La sous-trame arborée se trouve principalement à l'Ouest du ban communal, avec la forêt communale de Kintzheim couvrant environ 65 % du ban communal. Cette forêt, située en altitude, se divise en deux versants. L'un côté alsacien avec une exposition ensoleillée et l'autre, plus humide, qui descend vers la vallée de la Lièpvrette. Dans l'ensemble, la forêt est relativement jeune, avec peu d'îlots de sénescence. Par endroit la lisière présente un aspect abrupt sans diversité de strates.

Les enjeux

La Faune

La faune est assez commune avec des mammifères tels que le Cerf élaphe, le Sanglier et le Chevreuil européen, qui évoluent dans ce milieu forestier plus ou moins dense. D'autres mammifères comme l'Écureuil roux, le Renard roux et le Blaireau européen, ainsi que divers mustélidés (Martres des pins, Fouine) sont également présents. Le Chat sauvage n'a été observé pour la dernière fois qu'en 2019, probablement en raison de la forte fréquentation du massif.

Les oiseaux sont représentés par des espèces emblématiques telles que le Pic cendré et la Chouette hulotte. Les ruisseaux et les zones humides environnantes favorisent la présence de Salamandres tachetées et de Crapauds communs, tandis que les chauves-souris trouvent refuge dans les cavités des arbres.

Une population de Léopard vert, une espèce patrimoniale du piémont viticole, se situe sur la lisière forestière de Saint-Hippolyte. Afin de favoriser leur expansion sur le territoire de Kintzheim, il est essentiel de diversifier les lisières de forêt et de gérer les bandes enherbées de manière extensive.

La Flore

La forêt est principalement dominée par des feuillus, notamment la sapinière-hêtraie en altitude, et la hêtraie-chênaie à l'étage collinéen. Le sous-étage, composé d'espèces arborescentes et arbustives, est bien représenté autour des nombreuses clairières. La Violette blanche a été observée en forêt la dernière fois en 2009 et le Cormier domestique en 2012. Les autres plantes sont assez communes. On peut par exemple observer la Luzule des forêts, la Stellaire des bois ou le Chèvrefeuille des bois.

Les habitats et corridors locaux

La forêt de Kintzheim offre une variété d'habitats potentiels, en fonction des pratiques d'exploitation forestière mises en œuvre. Il est essentiel de privilégier une gestion forestière multifonctionnelle, ainsi que la restauration d'un réseau de « vieux bois » et d'îlots de sénescence, afin de soutenir les espèces qui dépendent de ce type d'environnement. La route N59, très fréquentée, fragmente la forêt de Kintzheim et la forêt domaniale de la Vancelle-Gare. De plus, le corridor le long du Riehbach, qui permet à la faune de se déplacer à la forêt de Saint-Hippolyte via le Luttenbach, traverse les hauteurs du Kreuzweg (D159), avec des risques de collision. La fréquentation importante des routes et chemin de randonnées en forêt, en raison des sites d'intérêt touristique et de la présence du GR5, pose également un problème pour la tranquillité de la faune.

Conclusion

La forêt de Kintzheim est aujourd'hui relativement limitée en biodiversité à cause de la fragmentation par les routes, la fréquentation élevée et la gestion intensive. Il est crucial de trouver un équilibre entre l'exploitation forestière, la préservation des habitats naturels et la gestion des activités touristiques pour garantir la santé de cet écosystème précieux.

Points forts à conserver	Perspectives
La forêt avec une multitude de ruisseaux et clairières	Préservation de l'ensemble
Des parcelles avec diverses expositions et différents niveaux d'humidité (habitats divers)	Préservation des ruisseaux et des fossés humides
Points faibles à améliorer	Perspectives
La fréquentation touristique forte	Créer de zones de quiétude
Forêt jeune dans l'ensemble	Conservation des îlots de sénescence et des parcelles en libre évolution
Des lisières de forêt abruptes côté vignoble	Création de lisières étagées et conservation d'un ourlet herbeux d'au moins 2m en fauche tardive

2 LE VIGNOBLE

L'état actuel

Les parcelles de vigne qui entourent le village intègrent quelques éléments paysagers, tels que des arbres, des haies et des friches. La D35 vers Orschwiller est bordée d'arbustes. Quelques prairies et pré-vergers situés de part et d'autre du village viennent enrichir ce paysage. La gestion des interrangs entre les vignes varie d'une parcelle à l'autre, certaines étant soutenues par des murets en pierres sèches. Les interrangs et les chemins enherbés au sein du vignoble forment un réseau herbacé qui relie les différentes zones.

Les enjeux

La faune

À condition d'offrir des zones de refuge, le vignoble abrite des reptiles comme le Lézard des murailles, la Coronelle lisse ou l'Orvet. On peut encore apercevoir des orthoptères comme l'Œdipode turquoise et le Criquet mélodieux, ainsi que des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts, tels que la Huppe fasciée, le Tarier pâle, le Bruant zizi et la Linotte mélodieuse. En plus une population de Lièvre d'Europe est présente sur le vignoble et les parcelles agricoles voisines.

La flore

La flore est caractérisée par une diversité de plantes communes qui cohabitent avec les vignes. On trouve des herbes vivaces

comme le Trèfle blanc, la Vipérine commune et le Pissenlit. La Gagée des prés, une espèce assez rare, a été observée pour la dernière fois en 2012. Les graminées, telles que la Fétuque rouge et le Ray-grass sont également courantes. Les haies et les bordures de parcelles peuvent abriter des espèces arbustives comme le Sureau noir, l'Aubépine ou le Cornouiller sanguin. Le contexte du vignoble pourrait toutefois accueillir des espèces rares comme la Tulipe des vignes, mais la gestion qui y est menée doit être adaptée.

Les habitats et corridors locaux

Le renforcement des éléments paysagers existants, notamment par la plantation d'arbres et de haies, pourrait considérablement améliorer les habitats présents dans le vignoble. Cela est particulièrement pertinent dans la partie au Sud du village à la limite avec Orschwiller, le long de la lisière de forêt et le long d'un chemin agricole qui traverse le vignoble dans la direction Est-Ouest.

Conclusion

À l'exception des prairies et vergers situés de part et d'autre du village, le paysage présente un aspect relativement dépouillé en raison des pratiques agricoles liées à la culture de la vigne. Il est essentiel de préserver et de renforcer ces prés-vergers et prairies, tout en intégrant des zones de refuge et des éléments arborés et arbustifs au sein du vignoble.

Points forts à conserver	Perspectives
Les prés-vergers et prairies au Nord-Est du village	Protéger et renforcer avec la plantation de fruitiers hautes-tiges et appliquer une gestion écologique.
Les éléments paysager dans le vignoble (haies, bosquets, arbres isolés)	Préserver et renforcer
Les murets en pierre sèches	Restaurer et renforcer avec la création de murets supplémentaires
Points faibles à améliorer	Perspectives
La gestion des interrangs des vignes	Favoriser la gestion écologique
La gestion des murets en pierres sèches	Favoriser la gestion écologique sans pesticides
Le débroussaillage des talus	Gestion différenciée et laisser des zones refuges
La tonte régulière des bords des parcelles et chemins enherbés	Créer des bandes enherbées viticoles avec une gestion différenciée et fauche tardive (pas d'intervention entre le 15.3 et le 31.7)
Broyage des sarments	Broyage raisonné des sarments Soit immédiatement après la taille de Novembre à Février ou laisser des tas de sarments en limite de parcelle pour créer des refuges.

LES ZONES AQUATIQUES ET HUMIDES ET LES MILIEUX PRAIRIAUX

L'état actuel

Sur le versant Ouest, le paysage est traversé par plusieurs ruisseaux qui serpentent à travers la forêt, suivant leur cours naturel jusqu'à leur confluent avec la Lièpvrette. Cette dernière traverse le territoire sur une courte distance à La Vancelle-Gare.

Malheureusement, c'est ici que les prairies humides historiques, autrefois riches en papillons, ont disparu en raison de l'implantation d'une zone artisanale. Il serait souhaitable de renaturer certaines zones et d'appliquer une gestion appropriée des résidus de zones herbacées.

Sur le versant Est, seul le ruisseau de Kintzheim descend à travers la forêt, passant par un étang de pêche avant de se déverser dans un bassin de rétention proche du village. Il disparaît ensuite sous la zone urbanisée.

Le Steinbach, qui est busé sur le territoire d'Orschwiller, émerge à la sortie du lotissement et traverse un champ agricole étroit. En face, un bosquet abrite un fossé humide. Cette zone faisait historiquement partie d'une vaste étendue de prairies plus ou moins humides et a le potentiel de retrouver cette caractéristique, à condition d'acquérir cette parcelle agricole.

Ce ruisseau rejoint le Mittelgraben plus loin et passe ensuite à travers la plaine agricole, sur une grande partie dépourvue de ripisylve et envahie par la Renouée du Japon. Il faudrait planter une ripisylve pour guider la faune vers un pont agricole au-dessus de l'autoroute qui pourrait être aménagé pour servir de corridor pour la petite faune.

Plusieurs mares et plans d'eau sont également présents sur la commune, notamment situées dans le parc d'attraction Cigoland ou à l'intérieur des sites d'activités industrielles.

Les enjeux

La faune

Les ruisseaux et les zones humides environnantes en forêt créent un habitat propice à la présence de Tritons alpestres, de Salamandres tachetées et de Crapauds communs. Les prairies humides du côté de La Vancelle-Gare abritaient autrefois des papillons rares, tels que l'Azuré des paluds, qui a été observé la dernière fois en 2014. Cependant, d'autres espèces plus communes, comme le papillon Aurore et la libellule Orthétrum réticulé, continuent d'être aperçues.

La flore

Dans la forêt, les fougères prospèrent dans les zones humides, et la Fougère des fleuristes y a été répertoriée en 1998. En plaine, l'absence de ripisylves le long du Mittelgraben réduit la diversité floristique, car une grande partie du fossé est régulièrement coupée à ras et envahie par la Renouée du Japon. La diversité herbacée est fortement influencée par la gestion des prairies. Dans les dernières zones de prairies humides, on a pu observer en 2017 la Cardamine des prés et l'Orchis de mai. Plus la fauche est tardive, plus la flore a de chances d'atteindre la maturation des graines et de se reproduire.

Les habitats et corridors locaux

Les habitats des ruisseaux en forêt sont fonctionnels, mais ils sont très dégradés du côté de La Vancelle-Gare, ainsi que le long du Mittelgraben et du ruisseau de Kintzheim. Étant donné le manque de zones humides dans le vignoble et les terres agricoles environnantes, il serait judicieux d'exploiter le potentiel du Mittelgraben pour recréer une zone prairiale plus ou moins humide. Cela pourrait inclure la renaturation du secteur à la sortie d'Orschwiller et la replantation d'une ripisylve le long du ruisseau, afin d'établir un corridor local permettant à la petite faune de traverser l'autoroute via le pont agricole. De plus, il serait bénéfique de rouvrir le ruisseau de Kintzheim et de le reconnecter au Mittelgraben pour assurer une dynamique fluviale suffisante.

Conclusion

À l'exception des ruisseaux en forêt, le territoire de Kintzheim compte très peu de zones humides. Les deux ruisseaux en plaine, ainsi que la faune et la flore qui leur sont associées, souffrent des pratiques agricoles intensives, et les prairies humides du côté de La Vancelle-Gare ont presque entièrement disparu. De nombreuses espèces historiquement présentes n'ont plus été observées depuis longtemps. Il est donc essentiel de sauvegarder, restaurer et améliorer les milieux aquatiques et humides sur le territoire de Kintzheim.

3

LES ZONES AQUATIQUES ET HUMIDES
ET LES MILIEUX PRAIRIAUX

Points forts à conserver	Perspectives
Les prairies autour du château de Kintzheim	Préserver et favoriser une gestion extensive via le pâturage ou la fauche.
Le grand plan d'eau à côté de l'autoroute	Création de mares pour le Crapaud Calamite
Les mares et plans d'eau artificiels (Cigoland et l'Espace du cormier)	Préserver et aménager pour accueillir les amphibiens Ajout de micro-habitats (tas de bois, tas de pierres, hivernaculum...)
Points faibles à améliorer	Perspectives
Les anciennes prairies humides autour du Mittelgraben à la sortie d'Orschwiller	Renaturer une parcelle autour du Mittelgraben ⇒ Fiche Action 1
Les anciennes prairies humides à papillons à La Vancelle-Gare	Préserver les reliquats de prairies humides ⇒ Fiche Action 4
Les berges de l'étang de pêche en forêt	Créer une zone avec des pentes douces côté Nord
Le ruisseau de Kintzheim qui termine dans un bassin en béton et disparaît sous la zone urbanisée	Renaturer et guider ce ruisseau pour rejoindre le Mittelgraben
Les obstacles à l'écoulement sur les cours d'eau Lièpvrette : 1 obstacle Saarbach : 2 obstacles Grosedelbaechel : 2 obstacles Muehlbach : 1 obstacle	Effacement

4 LA ZONE AGRICOLE

L'état actuel

Au Sud-Est du territoire, le paysage est dominé par de vastes cultures, principalement composées de céréales telles que le maïs et le blé. On y trouve peu d'éléments paysagers, à l'exception de quelques arbustes le long du pont agricole à côté du Mittelgraben. Des arbres bordent la D159 en direction de Sélestat et une zone assez étendue de vergers, de friches et de prairies s'étend au Nord-Est du territoire, entre le village et les grandes cultures.

Les enjeux

La faune

Les zones agricoles abritent assez peu d'espèces faunistiques. La plupart sont communes, comme la Buse variable, la Corneille noire ou l'Étourneau sansonnet qui se satisfont de milieux dégradés pour leur recherche alimentaire. Il en est de même pour le Renard roux et le Mulot. Une population de Lièvre d'Europe est présente sur le vignoble et les parcelles agricoles voisines.

La flore

A l'instar de la faune, la flore est très peu représentée dans ce secteur. Quelques plantes messicoles comme le Coquelicot subsistent timidement en marge de l'une ou l'autre culture. Le Chénopode blanc, une espèce étonnamment résistante aux pesticides, est l'une des seules plantes sauvages visibles dans les cultures. Enfin, les fines bandes enherbées longeant les chemins agricoles abritent quelques espèces comme le Plantain majeur ou la Knautie des champs qui supportent ces conditions difficiles, entre le broyage régulier et le traitement des cultures environnantes.

Les habitats et corridors locaux

Les habitats en zone agricole sont très limités et se trouvent principalement en périphérie des parcelles, notamment dans quelques friches ou le long des bandes enherbées des routes et chemins agricoles, ainsi qu'autour du Mittelgraben. Le corridor C168 traverse la zone agricole et Cigoland, situé au Nord du territoire. Pour le rendre fonctionnel, il faudrait planter des haies. Cependant, en l'absence de passages à faune sur l'autoroute à proximité, il serait plus judicieux d'installer un grillage le long de l'autoroute pour orienter la faune vers le pont agricole situé plus au Sud, tout en renforçant le corridor Est-Ouest via le Mittelgraben. Malheureusement, cette solution ne fait que déplacer le problème, car la traversée de la faune sur la D1083 reste non résolue à ce jour.

Conclusion

Largement dégradé d'un point de vue écologique, ce secteur nécessite la réalisation d'une gestion écologique des rares éléments restants et la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité.

Pour cela, la plantation de haies et une gestion différenciée des bords de champs s'avèrent indispensables. Une vraie réflexion sur les pratiques culturales est à mener, avec les solutions proposées par l'agroécologie comme perspectives. La fragmentation des corridors écologiques, notamment due à l'autoroute représente un défi majeur qu'il convient de résoudre.

Points forts à conserver	Perspectives
Nord-Est : Zone de prés-vergers et friches entre le village et les parcelles agricoles	Préserver et renforcer avec la plantation de fruitiers hautes-tiges
Points faibles à améliorer	Perspectives
Collision et mortalité importante sur l'autoroute	Installation d'une clôture pour guider la faune vers le pont agricole ou construction d'un passage à faune.
Peu d'éléments paysagers dans la partie agricole	Planter une ripisylve le long du Mittelgraben ⇒ Fiche action 2
La tonte régulière des bords de champs et chemins enherbés	Réaliser une gestion différenciée avec fauche tardive

5 LES ZONES URBANISÉES

L'état actuel

La zone urbanisée de Kintzheim se compose du village historique et de développements plus récents le long des axes de circulation. Depuis les années 1950, la surface urbanisée a triplé, notamment avec la création du parc d'attractions Cigoland à côté de l'autoroute A35 et de la zone artisanale à la Vancelle-Gare. Le territoire est traversé par l'autoroute A35, et en parallèle par la route des vins du Nord au Sud.

Ces deux axes constituent une barrière significative pour les déplacements de la faune entre les zones boisées et la plaine, et les routes secondaires, telles que les départementales D901 et D159, fragmentent encore davantage le paysage local. Cependant, la présence de jardins sur les propriétés privées, ainsi que de quelques friches et vergers traditionnels autour du village, contribue à maintenir une certaine biodiversité.

Les enjeux

La faune

Plusieurs espèces se retrouvent dans la zone urbanisée, que ce soit dans les jardins ou sur le bâti pour certaines espèces spécialistes. Parmi elles, on peut observer des oiseaux tels que le Faucon crécerelle, le Serin cini et le Rougequeue noir, qui nichent au cœur du village. De plus, une population de Grands murins était présente dans les combles de l'église jusqu'en 2018. Les vergers abritent également le Pic vert, le Grimpereau des jardins, ainsi que des Hérissons d'Europe, qui étaient autrefois communs mais sont devenus rares aujourd'hui. D'autres espèces, comme le Lérot, le Lézard des murailles et l'Orvet fragile, ont également été recensées. En plaine, on trouve encore des populations de Lièvre d'Europe et des mustélidés, ainsi que le Crapaud calamite, observé sur un site proche du Mittelgraben en 2023.

La flore

La flore autochtone spontanée coexiste avec des espèces exotiques que l'on trouve dans les jardins intra-muros. Les espèces sauvages observées sont relativement communes et colonisent les prés des vergers, telles que la Gesse à feuille de lin, la Silène et la Knautie des champs. On y rencontre également plusieurs espèces invasives, notamment le Seneçon du Cap, l'Erigéron annuel et le Solidage du Canada. Par ailleurs, des plantes ligneuses comme le Noisetier commun et l'Érable champêtre se trouvent disséminées sur le territoire. De plus, des espèces plus rares, telles que l'Orme lisse et le Sorbier sauvage, ont été observées sur le territoire du château en 2000.

Les habitats et corridors locaux

Les habitats naturels ou semi-naturels présents dans la zone urbanisée se retrouvent dans les jardins avec ponctuellement des mares et différents types de pelouses allant du gazon régulièrement tondu composé presque exclusivement de poacées, à des gestions différenciées comportant des fleurs fauchées tardivement. Des arbres de hauts jets, fruitiers ou non, exotiques ou locaux, ainsi que différents buissons et arbustes offrent une variété d'habitats favorables à la faune. De la même manière, les quelques vergers encore présents en périphérie du village accueillent des espèces qui y trouvent gîte et couvert.

La zone urbanisée demeure néanmoins très dangereuse pour la faune avec les risques liés aux collisions routières ou aux chocs contre les surfaces vitrées. L'impact des animaux de compagnie, notamment les chats, sur la faune est également important. Enfin, la continuité écologique concernant la vie du sol (bactéries, champignons, collemboles, vers de terre...) est totalement impossible sur les sols couverts et imperméables (béton, bitume...).

Conclusion

De nombreux aménagements sont possibles dans la zone urbanisée afin de favoriser l'accueil de la faune et de la flore et de diminuer les risques anthropiques. Une opportunité de dialogue s'ouvre également afin d'intégrer l'enjeu sociétal de cohabitation entre l'humain et la faune sauvage.

5 LES ZONES URBANISÉES

Points forts à conserver	Perspectives
La végétation arborée et arbustive des espaces verts	Protéger et renforcer ces habitats avec la plantation d'espèces locales
Les quelques vergers et friches autour du village	Conserver et favoriser le renouvellement et la création de nouveaux vergers avec la plantation de fruitiers hautes-tiges
Les jardins de particuliers	Favoriser la gestion écologique (ex : créer un Refuge LPO)
Les espèces patrimoniales de faune sur le bâti (Grands Murins à l'église, Hirondelles, ...)	Protéger et favoriser
Points faibles à améliorer	Perspectives
Le franchissement de l'autoroute A35	Aménager un pont agricole et y guider la faune => Fiche action 3
L'éclairage artificiel	Réduire la pollution lumineuse la nuit
Limiter l'urbanisation	Éviter la conurbation entre Châtenois et Kintzheim en limitant l'urbanisation dans ce secteur
La gestion de la végétation herbacée de Cigoland	Réaliser un plan de gestion différenciée des espaces verts
La gestion de la végétation herbacée des autres espaces verts	Gestion différenciée des espaces verts, conservation de friches, conservation des arbres morts et à cavités
Renforcement du corridor national CN4	Limiter l'urbanisation à l'Ouest de Kintzheim, entre le massif forestier et la zone urbaine Préserver les prairies, notamment en contrebas de la rue du Général de Gaulle
L'artificialisation et l'imperméabilisation des sols	Stopper l'artificialisation et désimperméabiliser les sols
Fragmentation du territoire par les routes	Installer des réflecteurs anticollisions le long de la D35

Titre

Diagnostic Trame Verte et Bleue, Vallée de Villé, Commune de Kientzheim, LPO Alsace 2025.



**Agir pour
la biodiversité**

Partenaires financiers



Sources / Informations

Rédaction

Uli CERONE, Arthur KELLER

LPO Alsace - 1 rue du Wisch 67560 Rosenwiller - 03 88 22 07 35 - alsace@lpo.fr - <http://alsace.lpo.fr>

Mise en page

Cathy ZELL

Cartographie et relectures

Chloé GOHN, Valérie-Anne CLEMENT-DEMANGE, Cyril GROOS

Illustrations

Claude DELAMARE

Crédits photographiques

Les photos utilisées pour illustrer ce rapport ont été prises par les rédacteurs. Seules celles provenant d'autres auteurs ont été créditées individuellement.

Bibliographie

UICN France, MNHN, LPO, SEOF&ONCFS (2016) : La Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre Oiseaux de France métropolitaine, Paris, France